



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, ET
DE L'ÉNERGIE

Direction interrégionale de la mer
Méditerranée

BASTIA , le 16 janvier 2015

Affaire suivie par Mme Pantalacci
Tel 04 95 32 84 66 Fax 04 95 32 79 12
courriel: claire.pantalacci@developpement-
durable.gouv.fr

**PROCES VERBAL DE L'EXAMEN DU
CERTIFICAT D'INITIATION NAUTIQUE
DU 19 décembre 2014**

Références:

Arrêté n° 234 GM2 du 11 mars 2002 relatif à l'organisation des examens et à l'obtention des certificats, diplômes et brevets de la marine marchande;
Arrêté n° 51 GM2-IGEM du 14 janvier 1992 portant création et fixant les conditions de délivrance du certificat d'initiation nautique;
Arrêté du 14 avril 2003 relatif aux conditions de formation professionnelle minimales requises pour exercer des fonctions principales au niveau d'appui sur des navires de commerce et de pêche ainsi que des navires de plaisance armés avec un rôle d'équipage;
Décision n° 696/2014 DIRM MED en date du 17/12/2014

L'examen du certificat d'initiation nautique s'est déroulé le 19/12/2014 au Lycée Professionnel Maritime de Bastia .

Candidats convoqués : 9
Candidats présents : 9
Candidats reçus : 9

A l'issue des épreuves la commission chargée d'examiner les candidats s'est réunie au L.P.M de Bastia le vendredi 19/12/ 2014 et a décidé de délivrer le certificat d'initiation nautique à :

ABOUDAN	Philippe
BRUGIONI	Italo
MARTELLI	Anais
MASERATI	Raphaëlle
NACEUR	Hammouda
PESCHET	Gladys
POZZI	Simon
TUSOLI	Cédric
VALERY	Xavier

Le Président

L'Administrateur Principal des Affaires Maritimes
Riyad DJAFFAR
Délégué du DIRM Méditerranée en Corse